Comment puis-je calculer la présence effective au Canada pour un parent canadien?

Demande de certificat de citoyenneté (preuve de citoyenneté)
Demande de citoyenneté canadienne pour une personne adoptée par un citoyen canadien (Partie 1)

Calculer les 1 095 jours cumulés de présence effective au Canada avant la naissance ou l'adoption du demandeur.

Sous la *Loi sur la citoyenneté* les personnes nées ou adoptées à l'étranger à compter du 15 décembre 2025 doivent démontrer que leur parent citoyen canadien a accumulé au moins 1 095 jours de présence effective au Canada avant la date de naissance ou d'adoption du demandeur.

REMARQUE : Le temps passé à purger une peine d'emprisonnement, en probation ou en liberté conditionnelle peut avoir une incidence sur le calcul de la présence effective du parent citoyen canadien.

Toute l'information fournie dans ce formulaire peut faire l'objet d'une vérification par IRCC.

Pour savoir si ce formulaire est requis pour votre demande, veuillez consulter le guide d'instructions pertinent (Preuve de citoyenneté ou Adoptions).

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR
(indiquez le nom de la personne qui demande un certificat de citoyenneté ou une attribution de citoyenneté en tant que personne adoptée)

Nom de famille :	Prénom :

RENSEIGNEMENTS SUR LE PARENT CITOYEN CANADIEN
(indiquez le nom du parent canadien dont le demandeur démontre qu'il a été effectivement présent au Canada)

Nom de famille :	Prénom :

Section 1 – Déterminer la période pertinente

A Indiquez la date de naissance du parent citoyen canadien dans l'encadré A — Encadré A : Date (AAAA-MM-JJ)

B Indiquez la date de naissance ou d'adoption du demandeur dans l'encadré B — Encadré B : Date (AAAA-MM-JJ)

REMARQUES : Sélectionnez la date du jour si l'adoption n'a pas encore été finalisée.

PÉRIODE PERTINENTE = De la date indiquée à l'encadré A _____ jusqu'à la date indiquée à l'encadré B _____.

Le calcul de la présence effective du parent citoyen canadien ne nécessite que l'information relative à cette PÉRIODE PERTINENTE.

Section 2 – Calculez la présence effective au Canada entre la date de naissance du parent citoyen canadien et la date de naissance ou d'adoption du demandeur.

Temps passé au Canada : Utilisez cette information pour calculer la présence effective du parent citoyen canadien.

Fournissez une liste détaillée de toutes les dates (au format « année, mois et jour ») auxquelles votre parent citoyen canadien a été présent au Canada depuis sa date de naissance jusqu'à la date de naissance ou d'adoption du demandeur. Précisez toutes les entrées au Canada et les sorties du Canada afin d'assurer un calcul précis. Une fois toutes les dates des périodes passées au Canada déclarées, en précisant la date à laquelle le parent est entré au Canada et celle à laquelle il a quitté le pays, veuillez calculer le « nombre total de jours de présence au Canada ».

Exemple de calcul :

Date d'entrée au Canada (AAAA-MM-JJ)	Date de sortie du Canada (AAAA-MM-JJ)	Destination au Canada	Raison du séjour au Canada	Nombre total de jours de présence au Canada
1985-06-21	1985-06-28	Niagara Falls	Visite de membres de la famille et vacances	8

Remarque : Si vous n'êtes pas certain de la date exacte, indiquez uniquement les éléments de la date que vous connaissez et fournissez une note explicative, en plus des preuves documentaires requises, pour toutes les dates incomplètes figurant dans le tableau ci-dessous. Utilisez une feuille supplémentaire si vous avez besoin de plus d'espace.

Date d'entrée au Canada (AAAA-MM-JJ)	Date de sortie du Canada (AAAA-MM-JJ)	Destination au Canada	Raison du séjour au Canada	Nombre total de jours de présence au Canada

Date d'entrée au Canada (AAAA-MM-JJ)	Date de sortie du Canada (AAAA-MM-JJ)	Destination au Canada	Raison du séjour au Canada	Nombre total de jours de présence au Canada
			Encadré C : Nombre total de jours passés au Canada	

Temps passé à purger une peine au Canada

Si le parent canadien a passé du temps à purger une peine pour une infraction commise au Canada (p. ex., une peine d'emprisonnement, une période de probation ou de liberté conditionnelle), ce temps ne peut pas être pris en compte dans le calcul de sa présence effective au Canada.

Exceptions :

- Les périodes de probation qui résultent d'une absolution sous condition peuvent être incluses dans la période de présence effective si la probation a été dûment réalisée (c.-à-d. si votre parent n'a pas été accusé de manquement aux conditions de la probation ou de défaut de se conformer pendant la probation).
- Le temps passé en prison ou en probation peut être pris en compte dans le calcul de la présence effective si :
    - Votre parent a été déclaré coupable en vertu de la Loi sur les systèmes de justice pénale pour les adolescents, qu'on lui a infligé une peine applicable aux adolescents et qu'il a purgé toute sa peine; ou
    - Votre parent a été reconnu coupable en vertu de l'ancienne Loi sur les jeunes contrevenants et qu'il a purgé toute sa peine.

Est-ce qu'une partie du temps passé au Canadacomprend une période durant laquelle le parent citoyen canadien purgeait une peine pour une infraction commise au Canada (p. ex. peine d'emprisonnement, probation et/ou libération conditionnelle)?

◯ Oui
◯ Non
◯ Inconnu

Dans l'affirmative, indiquez le temps que le parent citoyen canadien a passé à purger une peine pour une infraction commise au Canada.

Du (AAAA-MM-JJ)	Au (AAAA-MM-JJ)	Destination au Canada	Type (probation, libération conditionnelle, emprisonnement ou autre). Si autre, veuillez préciser.	Nombre total de jours
			Encadré D : Nombre total de jours passés à purger une peine au Canada	

Veuillez fournir des détails supplémentaires sur la durée de la peine purgée par votre parent citoyen canadien :

AVERTISSEMENT
Si vous présentez une demande contenant des renseignements erronés ou frauduleux, vous pourriez être accusé(e) d'un acte criminel ou d'une infraction au titre de la Loi sur la citoyenneté et votre demande de citoyenneté pourrait être refusée.

Sauvegarder | Réinitialiser | Imprimer

DÉCLARATION

Je déclare que les renseignements fournis sont véridiques, exacts et complets. Je comprends que, si je fais une fausse déclaration, commets une fraude ou dissimule des faits essentiels dans ma demande, ou qu'une personne agissant en mon nom le fait, ma demande pourrait être rejetée, mon certificat de citoyenneté pourrait être révoqué ou je pourrais faire l'objet d'accusations en vertu de la Loi sur la citoyenneté ou du Code criminel.

Signature du DEMANDEUR

(obligatoire si le demandeur est âgé de 18 ans ou plus)

(Vous devez signer à l'intérieur de l'encadré à l'encre noire seulement)

(AAAA-MM-JJ)

Ville _____ Date _____

Signature du PARENT/TUTEUR

(obligatoire si le demandeur est âgé de moins de 18 ans)

(Vous devez signer à l'intérieur de l'encadré à l'encre noire seulement)

(AAAA-MM-JJ)

Ville _____ Date _____